

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 13 mars 2023
au siège 34 Grand 'Rue à Rombas

L'an DEUX-MILLE-VINGT-TROIS, le TREIZE du mois de MARS à 17h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 06 mars 2023.

Présents : Mesdames LAMARQUE et VANNI, Messieurs BOLTZ, CORRADI, FAVIER, FOURNIER, HEISER, MATELIC, MULLER, MUNIER, ROVIERO et SCHWEIZER.

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et BOURDY, Mme LIEBGOTT.

Le Président ouvre la séance à 17h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Rencontre avec les services de la Région Grand Est
Présentation du dispositif de mobilisation mis en place par la Région
pour l'organisation des transports scolaires.

Approbation du procès-verbal de la séance du 13 février 2023

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 13 février 2023.

DB 2023-20 - Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) - Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers pour un montant total de 3 766 €, dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat.
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2023-21 - Parc d'activités communautaire « Belle Fontaine » - Cession d'un terrain à la société ACS

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, étant que Monsieur BOLTZ, Maire de Clouange, n'a pas pris part au vote de ce point,

- DÉCIDE d'autoriser la cession de la parcelle n° 97 section 4 située sur le ban de Clouange à la société ACS Maintenance Hydraulique, domiciliée à LUTTANGE (57935), 4 Chemin de Mancy, ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire,
- FIXE le prix de cette cession conformément à l'estimation des services du Domaine, soit 23,00 €/m² HT,
- DÉCIDE d'accorder un abaissement de prix à hauteur de 20 % soit 4,60 €/m², ce qui ramène le prix de cession à 18,40 €/m² HT, compte tenu de l'engagement pris par la société ACS Maintenance Hydraulique de procéder à la création d'emplois nouveaux,
- DÉCIDE de formaliser cet engagement dans le cadre d'une convention sous seing privé,
- Et AUTORISE le Président à signer tous les documents se rapportant à cette cession.

DB 2023-22 - Dispositif d'aide aux équipements de développement durable - Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers pour un montant total de 83,05 € dans le cadre du dispositif d'aide aux équipements de développement durable,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2023-23 - Dispositif d'aide aux équipements de développement durable Versement de subventions - Modification du règlement pour le mois d'avril 2023

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,


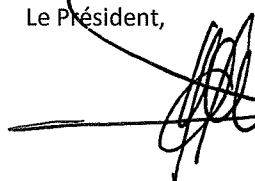
- DÉCIDE de modifier les règlements d'attribution des aides à l'achat de récupérateurs d'eaux pluviales pour le mois d'avril 2023 et d'accorder des aides d'un montant correspondant à :
 - o 60 % du montant TTC avec un coût d'achat de 250 € maximum pour les récupérateurs d'eau de pluie aérien ;
 - o 60 % du montant TTC avec un coût d'achat maximum de 1 200 € pour les récupérateurs d'eau de pluie enterré (plus une subvention forfaitaire de 200 € pour les travaux d'installation) ;
 - o 60 % du montant TTC avec un coût d'achat de 500 € maximum pour les citernes souples (plus une subvention de 100 € pour les travaux d'installation).

4. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 28/02/2023
- Tableau de bord financier au 28/02/2023
- Tableau de bord « Ordures Ménagères » au 31/01/2023
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades » au 28/02/2023
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat » 28/02/2023
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 28/02/2023
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 28/02/2023
- Tableau de bord « Petite Enfance » au 31/01/2023
- Tableau de bord « Action sociale » au 31/01/2023
- Tableau de bord « Maisons France Services » au 31/01/2023
- Tableau de bord « Transition écologique et énergétique » au 28/02/2023
- Tableau de bord « Mobilité » au 28/02/2023
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 18h45.

Le Président,



Lionel FOURNIER